

# BPJEPS Activités Physiques pour Tous



MONTRODAT  
FICHE 22

## EDUCATEUR SPORTIF

### PROFIL DU CANDIDAT

Pas de diplôme scolaire requis (niveau BAC souhaitable).

Sportif polyvalent et bon animateur.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 18 ans au moment de la certification. Niveau Bac souhaité. Réussir les épreuves de sélections. Certificat médical de moins de 3 mois. Notification MDPH pour les candidats reconnus Travail-leurs Handicapés.

### TESTS DE SÉLECTION

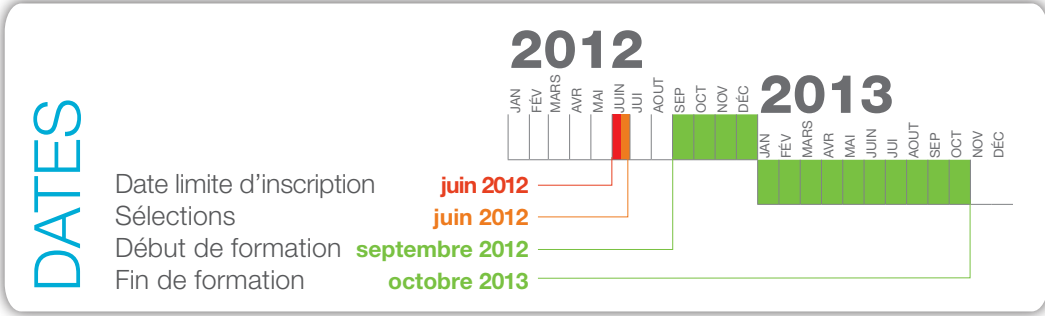
Luc Léger : palier 7 pour les hommes, 6 pour les femmes\*  
Parcours d'habileté motrice\*.  
Epreuve écrite (1h30).  
Entretien (20 min).

\*les parcours sont adaptés selon les publics valides ou handicapés.

### Ce diplôme permet :

L'animateur d'activités physiques pour tous exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant.

*Ces structures sont, de façon générale, des structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, ... Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.*



**CONTACT**

**PÔLE FORMATION**  
04 66 49 58 58  
Vimenet - 48 100 Montrodats

**CHRISTOPHE GRENIÉ**  
06 45 42 51 12  
christophe.grenie@yahoo.fr



## Pourquoi l'apprentissage ?

### CÔTÉ APPRENTI

- 1 statut de salarié
- 1 formation prise en charge et rémunérée
- 1 diplôme + 1 expérience professionnelle
- Pas de limite d'âge
- Des aides de AGEFIPH

### CÔTÉ EMPLOYEUR

- 1 pré recrutement idéal
- 1 formation adaptée à vos besoins
- 1 investissement pour l'avenir
- Créer une dynamique interne d'intégration
- Répondre activement à la « loi handicap »
- Des aides financières de l'état, de la région et d'AGEFIPH